

Direction départementale des Territoires
d'Eure et Loir

Chartres, le

21 OCT. 2016

Secrétariat Général

Bureau des Ressources Humaines

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES

VU la décision de la DRH du MEEM en date du 11/09/2015 d'attribution de 20 points NBI à Mme Laurette VEQUE sur le poste de Chef du Bureau du Contentieux Interministériel de l'Etat;
VU la décision de la DRH du MEDDE du 11/09/2015 suite au recours de Mme Laurette VEQUE sur NBI;

VU l'arrêté ministériel du MEDDE du 21/09/2015 portant transfert d'un emploi de catégorie A de 30 points au Ministère de l'Intérieur et création d'un emploi de catégorie A pour une enveloppe de 20 points;

VU le tableau de répartition de la NBI du METL/MEDDE en DDT28 pour les emplois de catégorie A, retenue par décision du Directeur de la DDT28 le

21 OCT. 2016 ;

DECIDE:

Madame Laurette VEQUE, Attachée d'Administration de l'Etat, affectée en Préfecture d'Eure-et-Loir sur le poste de Chef du Bureau du Contentieux Interministériel de l'Etat, doit bénéficier de 20 points de Nouvelle Bonification Indiciaire Durafour, à compter du 1er janvier 2014.

Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir


Le Directeur Départemental
des Territoires d'Eure et Loir

Sylvain REVERCHON

Destinataire :

- Intéressée
- Préfecture 28

REPARTITION DE LA NBI du METL-MEDDE, au titre de la 6^{ème} et 7^{ème} tranche de la mise en œuvre du protocole DURAFOUR " en D.D.T. 28 en application de :

- arrêté du 13 /12/2011 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie A : 3 emplois pour 90 points
- décision du MEDDE du 14/02/2012 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie B : 7 emplois pour 90 points
- arrêté du MEDDE du 21/07/2012 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie B : 7 emplois pour 90 points
- **arrêté ministériel du MEDDE du 21/09/2015 portant transfert d'un emploi de catégorie A et d'une enveloppe de 30 points au MI et création d'un emploi de catégorie A pour une enveloppe de 20 points**

CATEGORIE D'EMPLOIS A

CATEGORIE AFFECTEE REGLEMENTAIRE	NOMBRE D'EMPLOIS AFFECTES REGLEMENTAIRE	NOMBRE D'EMPLOIS ATTRIBUES EN DDT 28	NOMBRE DE POINTS NBI AFFECTES REGLEMENTAIRE	NOMBRE DE POINTS NBI ATTRIBUES EN DDT 28	DESIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE	NOM DE L'AGENT TITULAIRE DU POSTE ET ATTRIBUTAIRE DE LA N.B.I.	CATEGORIE/GRADÉ DE L'AGENT	PRECEDENTS AGENTS BENEFICIAIRES	Observations
A	1	1	30	30	CHEF DU SERVICE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET PROSPECTIVES (SCTP)	SCTP (SERVICE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET PROSPECTIVES)	Nadia BOURRAUD	A+/APAE	Christine PAINSONNEAU : Chef du service Connaissance des Territoires et Prospectives NBI du 01/09/2012 au 31/05/2015 inclus Mobilité en DDCSP47 le 01/09/2015	NBI AFFECTER A Nadia BOURRAUD dès le 01/09/2015
A	1	1	30	30	CHEF DU BHP (BUREAU HABITAT PUBLIC)	SAUH (Service Aménagement Urbainisme et Habitat)	Roger PIAUD	A+/APAE	Roger PIAUD NBI depuis le 04/07/2011	NBI AFFECTEE
A	1	1	20	20	CHEF DU BUREAU DU CONTENTIEUX INTERMINISTRIEL DE L'ETAT	PREFECTURE 28	Laurette VEQUE	A/AAE	Promotion Laurette VEQUE à AAE le 01/01/2014 Recours sur NBI suite à suppression de NBI Duratour en catégorie B en 2015 Nouvel arrêté répartition NBI en DDT28 le 21/09/15	NBI AFFECTER A Laurette VEQUE dès le 01/01/2014
TOTAL	3	3	80	80						

**ATTRIBUTION DE 30 POINTS DES LE 01/09/2015 A NADIA BOURRAUD
ATTRIBUTION DE 20 POINTS DES LE 01/05/2014 A LAURETTE VEQUE**

Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir **21 OCT. 2016**

Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir

Sylvain REVERCHON